

Professions	I classe	II classe	III classe	IV classe	V classe	VI classe	VII classe	VIII classe	IX classe	X classe
	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.
C. Professions commerciales.										
I.										
Commerce avec les produits du pays.										
a) le commerce du blé, du sel, de la farine, du bétail, des peaux, de la laine, de la toile, du matériel de bois, de l'essence et de l'eau de rose, etc.										
1) en gros ou en gros et en détail	75	90	120	150	180	225	275	325	400	—
2) en détail	5	10	15	20	25	30	40	50	60	80
b) le commerce du suif, du fer, des cordes, du coton, des poules, des œufs, etc.										
1) en gros ou en gros et en détail	40	50	60	75	100	125	150	—	—	—
2) en détail	5	10	15	20	25	30	40	50	—	—
c) le commerce des marchandises, faites dans le pays, telles que les chaïaks, les étoffes, les souliers, les habits prêts, les couteaux et autres objets de fer, etc.	5	10	15	20	30	40	50	60	80	100
II.										
Commerce des produits étrangers.										
a) le commerce de sel en gros	50	60	80	100	125	150	175	200	250	300
b) le commerce des marchandises coloniales et manufacturées										
1) en gros ou en gros et en détail	80	100	120	150	200	250	300	400	500	600
2) en détail	5	10	20	30	40	50	60	80	100	150
c) le commerce des draps manufacturés ordinaires et chers comme les casimirs, les étoffes en soie, etc.										
1) en gros ou en gros et en détail	80	100	120	150	200	250	300	400	500	600
2) en détail	5	10	20	40	60	100	150	200	250	—